



# Équipement quillard de sport à usage professionnel ou commercial

Un **quillard de sport** est un navire de plaisance :

- à voile ;
- ayant une longueur de coque inférieure à 9 mètres ;
- sans cabine ;
- pas de sanitaire ou possibilité de cuisiner ou d'électricité à bord ;
- éventuellement avec un léger moteur hors-bord amovible ;
- avec un franc-bord le plus bas inférieur à 50 centimètres.

## 1. Enregistrement pour les eaux intérieures ou enregistrement pour les eaux maritimes et intérieures

Zone 1 - 4 (uniquement du lever au coucher du soleil)

Obligatoire	Remarques
<b>Navigation en toute sécurité</b>	
Réflecteur radar	
Cône pour voiliers équipés d'un moteur	Si un moteur est à bord
Boule de mouillage	À l'exception de la zone 1
Corne de brume	
Feux de navigation	Feux mobiles ok - professionnel : set supplémentaire de feux de réserve si mobile
<b>Équipements</b>	
Assez de cordages pour l'amarrage et le remorquage, dont un cordage de min. 20 m	
Ligne de mouillage (ancre + ligne)	
Dispositif d'assèchement adapté au bateau (comme une pompe d'assèchement manuelle ou électrique, une écope, un seau)	
Dispositif pour colmater une petite brèche	
Moyens destinés à repérer et à porter assistance à un noyé, comme une bouée de sauvetage ou Lifesling et un dispositif lumineux « homme-à-la-mer » ou projecteur en cas de navigation nuit	
Échelle d'embarquement	Échelle d'embarquement ou autre alternative conformément au dossier technique du fabricant
<b>Communication</b>	
VHF fixe	Peut être remplacée par une VHF portable
3 feux rouges à main et 2 parachutes	
Fumigène	

<b>Équipements de sauvetage</b>	
Gilet de sauvetage par personne embarquée (adapté à la personne)	
Lampe de poche étanche destinée à donner des signaux d'alarme ou des alertes de détresse	
<b>Équipements médicaux</b>	
Trousse de secours	Équipement limité à : un masque respiratoire ou, comme alternative, un morceau de tissu hygiénique / bandage compressif / attelles stabilisatrices ou 1 attelle multifonctionnelle (jambe / bras / pied) / couverture thermique
<b>Équipements de navigation</b>	
Compas magnétique	Compas magnétique OU compas alimenté par cellules solaires possible s'il y a un compas de relèvement à main complémentaire
GPS/GNSS	
Cartes de navigation (mises à jour)	Les cartes sur support électronique sont autorisées
Indicateurs des heures de marée et des courants	Les indicateurs des heures de marée et des courants sur support électronique sont autorisées
Jumelles et compas de relèvement	Jumelles non requises (même hors d'une utilisation à des fins professionnelles)
<b>Lutte contre l'incendie</b>	
Dispositif anti-feu	Si un moteur est à bord
Couverture anti-feu	En cas de présence d'un appareil (cuisine, chauffage, éclairage) à flamme nue
<b>Obligations administratives</b>	
Règlements de navigation pour la zone de navigation concernée	Des règlements sur support électronique sont autorisés
Documents d'immatriculation et documents radio	

<b>Recommandé</b>	<b>Exceptions et remarques</b>
Ligne (corde) de sécurité et harnais (avec longe) par personne embarquée - bateaux à voile	
VHF fixe avec DSC	
PLB avec GPS/GNSS (406 MHz & 121,5 MHz)	
AIS	